



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD  
SÉANCE DU 26 JUIN 2024 À 18 HEURES 30  
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Nombre de conseillers :  
en exercice : 58  
présents : 31  
absents représentés : 20  
absents excusés : 7

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 26 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 19 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

**Présents :**

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Jean-Luc ASCHARD, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Francis BETBEDER, Alain CAUNÈGRE, Magali CAZALIS, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Dominique DUHIEU, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Isabelle LABEYRIE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Élisabeth MARTINE, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Christophe VIGNAUD.

**Absents représentés :**

Mme Alexandrine AZPEITIA a donné pouvoir à M. Jean-François MONET, Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST a donné pouvoir à M. Pierre LAFFITTE, Mme Emmanuelle BRESSOUD a donné pouvoir à Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à M. Philippe SARDELUC, Mme Valérie CASTAING-TONNEAU a donné pouvoir à M. Christophe VIGNAUD, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Frédérique CHARPENEL a donné pouvoir à M. Alain CAUNÈGRE, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, M. Jean-Luc DELPUECH a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, M. Gilles DOR a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, Mme Séverine DUCAMP a donné pouvoir à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme Florence DUPOND a donné pouvoir à M. Alain SOUMAT, M. Olivier GOYENCHE a donné pouvoir à M. Régis DUBUS, M. Patrick LACLÉDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, M. Alexandre LAPÈGUE a donné pouvoir à Mme Magali CAZALIS, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Mme Aline MARCHAND a donné pouvoir à M. Patrick BENOIST, Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO a donné pouvoir à Mme Armelle BARBE, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, M. Serge VIAROUGE a donné pouvoir à Mme Isabelle MAINPIN.

Absents excusés : Madame Véronique BREVET, Messieurs Henri ARBEILLE, Hervé BOUYRIE, Lionel CAMBLANNE, Olivier PEANNE, Jérôme PETITJEAN, Mickaël WALLYN.

Secrétaire de séance : Madame Élisabeth MARTINE.

**OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2023 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE**

Avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).



Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, celle du compte administratif. Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de l'établissement)
- le bilan comptable, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de l'établissement.

Le compte de gestion, qui constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur, doit être voté préalablement au compte administratif.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5217-10-10 ;

VU les statuts de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2024/n° 107 en date du 8 avril 2024 portant modification des statuts de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud ;

VU les comptes de gestion des budgets principal et annexes transmis par le comptable public, tels qu'annexés à la présente ;

VU le règlement budgétaire et financier approuvé par délibération du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> décembre 2022 ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au conseil communautaire d'examiner, de débattre et d'arrêter le compte de gestion avant de pouvoir valablement statuer sur le compte administratif du budget principal et des budgets annexes ;

décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, de se prononcer sur le compte de gestion du budget principal et des budgets annexes 2023 établi par le comptable public :

### 1 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	47 394 805,90	19 753 976,34
Dépenses	36 117 163,43	20 535 382,42
Résultat de l'exercice 2023	11 277 642,47	- 781 406,08
Résultat de clôture de l'exercice 2023	12 585 757,57	

### 2 - BUDGET ANNEXE AYGUEBLUE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	2 022 956,57	1 339 257,83
Dépenses	1 246 536,21	1 291 206,51
Résultat de l'exercice 2023	776 420,36	48 051,32
Résultat de clôture de l'exercice 2023	525 088,20	

### 3 - BUDGET ANNEXE DECHETS-ENVIRONNEMENT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	16 932 862,66	326 672,91
Dépenses	16 770 304,94	1 310 646,36
Résultat de l'exercice 2023	162 557,72	- 983 973,45
Résultat de clôture de l'exercice 2023	1 672 250,17	



#### 4 - BUDGET ANNEXE PÔLE CULINAIRE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	5 991 058,39	1 313 526,08
Dépenses	6 051 051,85	1 059 954,97
Résultat de l'exercice 2023	- 59 993,46	253 461,11
Résultat de clôture de l'exercice 2023	1 345 127,59	

#### 5 - BUDGET ANNEXE TRANSPORT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	4 536 530,87	185 382,14
Dépenses	4 675 961,33	132 161,88
Résultat de l'exercice 2023	- 139 430,46	53 220,26
Résultat de clôture de l'exercice 2023	604 123,63	

#### 6 - BUDGET ANNEXE PORT DE CAPBRETON

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	2 416 285,33	197 904,47
Dépenses	1 771 880,12	1 174 188,52
Résultat de l'exercice 2023	644 405,21	- 976 284,05
Résultat de clôture de l'exercice 2023	1 230 674,11	

#### 7 - BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	11 104,95	0,00
Dépenses	1 340,71	43 104,18
Résultat de l'exercice 2023	9 764,24	- 43 104,18
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 13 950,21	

#### 8 - BUDGET ANNEXE ZAE BÉNESSE-MAREMNE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	399 966,98	360 742,98
Dépenses	399 216,98	399 966,98
Résultat de l'exercice 2023	750,00	- 39 224,00
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 760 169,58	



9 - BUDGET ANNEXE ZAE CAPBRETON

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	515 245,37	515 245,37
Dépenses	515 245,37	515 245,37
Résultat de l'exercice 2023	0,00	0,00
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 1 307 846,55	

10 - BUDGET ANNEXE ZAE MARLE À TOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	322 575,53	299 936,28
Dépenses	316 833,21	194 305,21
Résultat de l'exercice 2023	5 742,32	105 631,07
Résultat de clôture de l'exercice 2023	110 697,62	

11 - BUDGET ANNEXE ZAE JOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	0,00	0,00
Dépenses	0,00	0,00
Résultat de l'exercice 2023	0,00	0,00
Résultat de clôture de l'exercice 2023	34 516,22	

12 - BUDGET ANNEXE ZAE LAUBIAN 3 A SEIGNOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	408 692,63	396 046,86
Dépenses	408 580,30	408 018,63
Résultat de l'exercice 2023	112,33	- 11 971,77
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 403 216,95	

13 - BUDGET ANNEXE ZAE MAGESCO

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	1 698 015,28	1 699 117,56
Dépenses	1 698 015,28	1 493 207,28
Résultat de l'exercice 2023	0,00	195 910,28
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 745 631,28	



14 - BUDGET ANNEXE ZAE SAUBRIGUES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	405 934,26	281 057,17
Dépenses	286 344,16	99 500,22
Résultat de l'exercice 2023	119 590,10	181 556,95
Résultat de clôture de l'exercice 2023	106 176,73	

15 - BUDGET ANNEXE ZAE SAINT-VINCENT DE TYROSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	38 177,89	38 177,89
Dépenses	38 177,89	38 177,89
Résultat de l'exercice 2023	0,00	0,00
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 161 036,10	

16 - BUDGET ANNEXE ZAE ÉCOZONE À SOUSTONS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	826 373,53	823 624,25
Dépenses	824 184,25	824 184,25
Résultat de l'exercice 2023	2 192,28	- 560,00
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 398 417,77	

17 - BUDGET ANNEXE ZAE COMMUNALES AMENAGÉES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	0,00	0,00
Dépenses	356,00	0,00
Résultat de l'exercice 2023	- 356,00	0,00
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 9 812,28	

18 - BUDGET ANNEXE ZAE DE BOULINS A JOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	204 199,90	201 146,90
Dépenses	204 189,90	196 587,90
Résultat de l'exercice 2023	10,00	4 859,00
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 182 991,33	



19 - BUDGET ANNEXE ZAE DE SAUBUSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	241 055,05	241 018,05
Dépenses	241 055,05	240 830,05
Résultat de l'exercice 2023	0,00	188,00
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 241 055,05	

20 - BUDGET ANNEXE ZAE ANGRESSE LE TUQUET

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	395 193,57	389 508,77
Dépenses	407 979,17	170 542,77
Résultat de l'exercice 2023	- 12 785,60	218 966,00
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 178 382,37	

21 - BUDGET ANNEXE ZAE MESSANGES PEY DE L'ANCRE II

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	34 706,27	22 750,00
Dépenses	34 706,27	34 706,27
Résultat de l'exercice 2023	0,00	- 11 956,27
Résultat de clôture de l'exercice 2023	- 34 706,27	

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme  
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 26 juin 2024

Le président,  
Pierre Froustey

